

SYNERGIE-OFFICIERS REÇU A BEAUVAU

LE CORPS DE COMMANDEMENT MÉRITE MIEUX !

**SYNERGIE
OFFICIERS**

08 SEPTEMBRE 2026

Vendredi 04 septembre, **SYNERGIE-OFFICIERS** a été reçu par le ministre de l'Intérieur. Nous y sommes allés pour obtenir des réponses, des engagements et des garanties.

Nous en ressortons avec un constat clair : LE COMPTE N'Y EST PAS !

PROTOCOLE 2022-2027

- **Revalorisation de l'IRP au 1er novembre 2026 de 5%.**

A cette date, **ce sera 12,5 % d'augmentation depuis 2022, loin des 20 % que les officiers auraient dû avoir** à date si le calendrier avait été respecté.

Manquent encore 12,5 % à mettre en œuvre en 2027 pour que l'Etat respecte ses engagements.

- **Créations pour 2026 : 50 IRP Chef de service et 50 IRPD.**

Il reste 50 IRP Chef de service et 50 IRPD à créer à l'échéance 2027.

A ce stade, aucun calendrier ni garantie ne sont annoncés pour les mesures restant à décliner.

C'est inacceptable pour les officiers qui seront les seuls actifs pénalisés fin 2026, sans déclinaison complète des mesures statutaires.

GRILLES INDICIAIRES

Alors que la grille indiciaire des commissaires de Police, sur le modèle des Hauts-Fonctionnaires, devrait très prochainement être publiée, **SYNERGIE-OFFICIERS ne peut accepter qu'aucune mesure ne soit déjà engagée pour les officiers.**

Aucune anticipation, aucune préoccupation... la considération portée aux officiers de Police est symptomatique des maux du corps de commandement.

SYNERGIE-OFFICIERS a obtenu du ministre de l'Intérieur qu'un travail soit enfin engagé sur la grille des OPN, en corrélation avec celles des commissaires et des OGN, conformément aux termes du protocole et aux annonces de la DRHFS, censée y travailler depuis plus d'une année.

Nous refusons d'être oubliés.

AVANCEMENT COMMANDANT

La DGAFP a validé l'abaissement du seuil de promouvabilité de 12 à 9 ans.

Bonne nouvelle, mais.... sans taux de promotion adapté et garanti sur plusieurs années, cette mesure, favorable mais insuffisante en elle-même, entraînera davantage de promouvables, mais pas forcément davantage de promus, générant ainsi encore plus de frustration pour ceux qui attendent cette promotion légitime.

En clair, être promuable en 9 ans c'est bien, être promu c'est mieux !

Pour **SYNERGIE-OFFICIERS**, il est donc impératif d'aller plus loin. Le projet de l'avancement semi-automatique entre 9 et 12 ans doit être porté par l'administration pour repyramider le corps de commandement.

SYNERGIE-OFFICIERS NE SE CONTENTERA PAS DE PAROLES.

Nous avons dialogué. Nous avons alerté. Nous avons proposé...inlassablement !

MAINTENANT, NOUS AGISSONS.

- ✗ STOP aux engagements non tenus.
- ✗ STOP aux annonces sans calendrier.
- ✗ STOP au dialogue de façade.
- ✗ STOP au mépris du corps de commandement.

SYNERGIE-OFFICIERS NE RENONCERA PAS.

Nous continuerons à porter les revendications des officiers.

Nous continuerons à interpeller l'administration.

Nous continuerons à exiger des réponses.

Et nous utiliserons tous les moyens à notre disposition pour obtenir satisfaction.

LE 15 SEPTEMBRE, NOUS PASSERONS À L'ACTION !

SYNERGIE-OFFICIERS SERA AU RENDEZ-VOUS POUR FAIRE ENTENDRE LA COLÈRE ET LES REVENDICATIONS DES OFFICIERS.

LE 15 SEPTEMBRE, MOBILISONS-NOUS !

SOYONS NOMBREUX. SOYONS UNIS. SOYONS DÉTERMINÉS.

Le Bureau National

